


# Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle - UEROS



pour personnes cérébro-lésées  8 à 26 semaines

## Présentation

Accueil et accompagnement des personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

L'objectif de cet accompagnement est de construire un nouveau projet de vie personnel, social et/ou d'élaborer et valider une hypothèse professionnelle.

Après avoir quitté une étape de soin, les personnes engagent à l'UEROS un parcours de réhabilitation socioprofessionnelle.

## Prérequis

- Être Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)
- Être orienté sur l'UEROS par la MDPH.

Cette action concerne les personnes dont le handicap est lié à des troubles cognitifs, comportementaux ou de la relation affective, résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.



## Durée

Parcours modulaire individualisé de 8 à 26 semaines.

## Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes. Une Evaluation Courte UEROS est obligatoire en amont pour tous afin d'apporter des conseils sur le parcours le plus adapté et en vérifier la cohérence. Elle permet aussi de récolter l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance de l'action proposée.

Le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Nous recevons également des personnes en ambulatoire pour préparer leur entrée ou, le cas échéant, organiser un passage de relais vers d'autres structures.

## Objectifs

- Évaluer de manière approfondie ses potentialités et ses difficultés en tenant compte de ses attentes,
- Construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement individualisé afin de consolider et de développer son autonomie,
- Construire un projet de vie socio-professionnel adapté aux conséquences de la lésion cérébrale.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- un centre de ressources intégré à l'espace formation.

L'UEROS dispose d'une salle commune, de bureaux individuels, de postes informatiques et d'ateliers d'évaluation dans des espaces spécifiquement aménagés et équipés de matériel professionnel :

- Un appartement d'évaluation,
- Un simulateur de conduite,
- Une cuisine d'évaluation.

Également à disposition des stagiaires : différents plateaux aménagés de l'établissement avec salles équipées selon les besoins des différents ateliers pédagogiques et de développement personnel proposés.



## Modalités d'évaluation

Un bilan d'orientation finale est remis à l'intéressé, ainsi qu'à la MDPH.

Un suivi ambulatoire du projet et de la personne peut-être assuré pendant une durée de 2 ans.

## Contenu de la formation

Parcours modularisé intégrant 2 phases :

- Une phase d'évaluation contenant le module "Se connaître" :
- Ce programme personnalisé vise à évaluer les capacités cognitives et comportementales de la personne, en vue de favoriser son insertion sociale, familiale, et le cas échéant, scolaire ou professionnelle en milieu ordinaire, protégé ou adapté.
- Une phase de construction et de validation du projet social et/ou professionnel contenant 2 modules :
  - "Développer sa vie sociale"
  - "Construire sa vie professionnelle"

La mise en œuvre du projet de la personne se fait sur le champ social et/ou professionnel, en collaboration avec l'entourage, les partenaires médicosociaux et professionnels.

La validation de la faisabilité est établie via des mises en situation réelles dont stages en entreprise en milieu ordinaire, adapté, protégé ou milieu associatif.

### Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.

### Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.

### Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecins psychiatres, médecin du travail, infirmière, infirmier psychothérapeute, psychologues cliniciens, psychologues du travail, ergothérapeute, neuro-psychologues, assistante sociale, moniteurs activités physiques adaptées et formateurs techniques et généralistes travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

### Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement accessible aux personnes en situation de handicap.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

### Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

